Envoyé en préfecture le 18/07/2026
Reçu en préfecture le 18/07/2026
Publié le
ID : 066-216600841-20260715-DELIB372026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE FOURQUES
SEANCE DU MERCREDI 15 JUILLET 2026

NOMBRE DE MEMBRES :
***Nombre de membre en exercice* : 15**
***Nombre de membres présents* : 12**
***Nombre de votants* : 14**

DATE DE LA CONVOCATION :
09 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six et le mercredi quinze juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Fabienne SEVILLA, Maire

Présents : Fabienne SEVILLA, Chantal DELGADO, Antoine MELGAR, Olivier BONNAFOUS, Fabienne BARRETT, Romain VANDEWALLE, Aracéli MARTIN PIMENTEL, Kévin PAYEN MARTINEZ, Joël REBOURG, Jordi VERA, Nathalie BALTA et Roger RASPAUD.
Procuration : Marguerite BLASCO à Chantal DELGADO, Lionel TEBALDINI à Antoine MELGAR.
Étaient absents excusés : Marguerite BLASCO, Lionel TEBALDINI et Mireille RIBIERE.
Étaient absents non excusés :

Madame Chantal DELGADO a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION DE VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L811-1 ;
Vu le Code du travail, notamment ses articles L4121-1 à L4121-5 et R 4121-1 et suivants ;
Vu le Décret n°85-603 modifié du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;
Vu le Décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
Vu le Décret n° 2022-395 du 18 mars 2022 relatif au document unique d'évaluation des risques professionnels et aux modalités de prise en charge des formations en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail par les opérateurs de compétences ;

Considérant que l'autorité territoriale doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents ;
Considérant l'évaluation des risque professionnels et sa formalisation dans un document unique d'évaluation des risques professionnels présentent un caractère obligatoire ;
Considérant que le plan d'actions retenu permettra d'améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents de la collectivité ;
Considérant l'avis en Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de Travail placée auprès du CDG 66 en date du 19 mai 2026 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal décide :

Article 1 :
De valider le Document Unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'actions annexés à la présente délibération.

Article 2 :
De s'engager à mettre en œuvre le plan d'actions issu de l'évaluation et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière et réglementaire du Document unique.

Envoyé en préfecture le 18/07/2026
Reçu en préfecture le 18/07/2026
Publié le
ID : 066-216600841-20260715-DELIB372026-DE

Article 3 :
D'autoriser Madame le Maire à inscrire au budget les chapitres correspondants et signer tous les documents relatifs au plan d'action du Document Unique.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Madame Le Maire,

Fabienne SEVILLA.

La secrétaire de séance,

Chantal DELGADO.

Envoyé en préfecture le 18/07/2026
Reçu en préfecture le 18/07/2026
Publié le
ID : 066-216600841-20260715-DELIB372026-DE

DÉLIBÉRATION N° DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 15 JUILLET 2026

DELIBERATION DE VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

SEVILLA Fabienne, Maire

DELGADO Chantal, 1ère Adjointe

MELGAR Antoine, 2ème Adjoint

BARRETT Fabienne, 3ème Adjointe

VANDEWALLE Romain, 4ème Adjoint

VERA Jordi, Conseiller Municipal

REBOURG Joël, Conseiller Municipal

RASPAUD Roger, Conseiller Municipal

TEBALDINI Lionel, Conseiller Municipal procuration à Antoine MELGAR

BALTA Nathalie, Conseillère Municipale

BONNAFOUS Olivier, Conseiller Municipal

BLASCO Marguerite, Conseillère Municipale procuration à Chantal DELGADO

RIBIERE Mireille, Conseillère Municipale Absente

PAYEN MARTINEZ Kévin, Conseiller Municipal

MARTIN PIMENTEL Araceli